

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD POUR LE TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS DE LA VIGNE ET DE L'OLIVIER, BOUGIE

S.A., 24 septembre 1921.

Banque industrielle de l'Afrique du Nord
Assemblée générale ordinaire du 2 juin 1922
(*Le Sémaphore algérien*, 12 juillet 1922)

Continuant l'exécution du programme que nous vous avons exposé l'année dernière et considérant qu'il est dans notre rôle de favoriser l'extension des industries qui traitent les produits du pays, nous avons donné notre appui à la création de la Société industrielle de l'Afrique du Nord pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier. Cette société, qui exploite en Oranie les trois usines d'Oran, Tlemcen et Bréa, semble devoir donner dans l'avenir des résultats intéressants.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD
pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier
S.A. frse au capital de 2,5 MF.
Siège social : Oran, 2, rue de Tlemcen
Siège administratif : Paris, 226, bd Saint-Germain
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 801)

Conseil d'administration
composé de 8 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.
MANAUT (Frédéric)[Bq Galicier], 9, pl. des Ternes, Paris ;
NAVARRÉ (Honoré), 4, bd Laferrière, Alger ; v.-pdt ;
BOUDIN (Jacques), 156, rue de Rivoli ;
DUBOURDIEU (Gaston), à Tunis ;
BOUSCASSE (Fernand), bd des Cinq-Fontaines, Bougie ; pdt et dir. comm. ;
FÉRASSON (Louis) ¹, 226, bd Saint-Germain, Paris ;
SAPORTA (Gaston de) ², 43, r. de Lisbonne, Paris ;
THESMAR (Léon), à Tlemcen ;
VALIÈRE (Aimé), bd du 2^e-Zouaves, Oran.

¹ Louis Féraçon (1884-1956) : polytechnicien, ingénieur des mines, secrétaire (1919), administrateur (1929), puis président (1939-1951) de la Banque industrielle de l'Afrique du Nord. Voir [encadré](#).

² Gaston de Saporta (1877-1963) : commissaire aux comptes de la Banque industrielle de l'Afrique du Nord (BIAN) et gendre d'Emmanuel Rodocanachi, cousin de Théodore Rodocanachi, président de la BIAN. L'essentiel de la carrière de Gaston de Saporta se fera cependant en Extrême-Orient : président des Cafés de l'Indochine, vice-président du Syndicat des planteurs de café de l'Indochine, administrateur de la Biênhoà industrielle et financière et de son avatar, les Caoutchoucs du Donai, vice-président des Caoutchoucs de Kompong-Thom.

Commissaires aux comptes
DELAHAYE (Emmanuel), 8, bd Carnot, Alger ;
LACAN (Charles), 5, bd de la République, Alger.

DIRECTEUR COMMERCIAL
VALIÈRE (Aimé), bd du 2^e-Zouaves, Oran.

DIRECTEUR TECHNIQUE
CORCELLE (Alfred), 20, boulevard Lescure, Oran

Objet. — Le traitement industriel et le commerce de tous les sous-produits de l'agriculture et plus traditionnellement ceux de la vigne et de l'olivier.

Capital social. — 2,5 MF en 5.000 act. de 500 fr..

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Sur le surplus : 15 % au conseil, le solde aux act. sous déduction des prélèvements p. rés. extraordinaires ou fonds d'amortissement et p. report à nouveau.

FUSION AVEC BOUSCASSE ET GRAS

L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE
L'INDUSTRIE DES GRIGNONS D'OLIVES
(*Le Sémaphore algérien*, 6 juillet 1923)

La Société industrielle de l'Afrique du Nord pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier, dont l'exploitation était limitée à l'Oranie, vient, par une fusion avec la Société Bouscasse et Gras, de Bougie, d'étendre son champ d'action jusqu'aux confins de la Tunisie.

Explosion dans une usine à Tlemcen (*L'Écho d'Alger*, 15 mars 1924)

Tlemcen, 14 mars (De notre correspondant particulier). — Mardi, à 6 heures du matin, les habitants du paisible quartier de Beau-Séjour étaient réveillés par une forte détonation.

Une explosion venait de se produire dans une usine exploitée par la Société industrielle de l'Afrique du Nord.

Cet accident est attribué à la décomposition chimique du sulfure de carbone, employé dans cette usine pour le traitement des grignons d'olives ; elle aurait provoqué l'éclatement d'un gros récipient métallique.

Au bruit de l'explosion, M. Huet et le personnel de l'usine se précipitèrent sur les lieux de l'accident et relevèrent un des ouvriers, Moussa Sebah, qui, contusionné et légèrement brûlé, fut transporté à l'infirmerie indigène.

Un second ouvrier, Ali ben Naceur, qui avait subi un commencement d'asphyxie, soigné à temps, put reprendre son travail dans la journée.

Le commencement d'incendie qui s'était déclaré a été éteint par les propres moyens de l'usine. Les dégâts matériels sont couverts par une assurance.

Étaient présents sur les lieux, MM. Castéran, administrateur adjoint au sous-préfet, et Romatet, commissaire de police.

Félicitations à M. Huet et au personnel de l'usine dont les secours rapides apportés en la circonstance empêchèrent des dégâts plus graves de survenir.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD
pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier
S.A. frse au capital de 3,5 MF.
Siège social : Bougie, usines de la Soumman
Siège administratif : Paris, 226, bd Saint-Germain Fleurus 22-15
Registre du commerce : Bougie n° 3.063.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 869)

Conseil d'administration

composé de 5 à 15 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.
BOUSCASSE (Fernand), bd des Cinq-Fontaines, Bougie ; pdt et dir. comm. ;
FÉRASSON (Louis), 4, r. Marbeuf, Paris ; v.-pdt ;
GRAS (Zéphirin), r. Jeanne-d'Arc, Bougie ; v.-pdt et dir. techn. ;
BOUDIN (Jacques), 156, r. de Rivoli, Paris ;
DAVID (Lucien), 33, r. d'Orléans, Paris ;
DUBOURDIEU (Louis)³, 11, r. de Grenoble, Tunis ;
LABOUBÉE (Simon)[Bq indus. AFN], 71, r. d'Isly, Alger ;
MOUCHERONT (Paul), villa Aly-Chérif, Mustapha-Supérieur, Alger ;
SAPORTA (Gaston de), 43, r. de Lisbonne, Paris ;
THESMAR (Léon), bd National, Tlemcen ;
VALIÈRE (Aimé), bd du 2^e-Zouaves, Oran ;

Commissaires aux comptes

DELAHAYE (Emmanuel), 8, bd Carnot, Alger ;
LACAN (Charles), 5, bd de la République, Alger.

DIRECTEUR ADJOINT

CORCELLE (Alfred), 20, boulevard Lescure, Oran

SOUS-DIRECTEURS

BOUSCASSE (Maurice), à Bougie ;
GRAS (Antonin), à Bougie.

Capital social. — 3,5 MF en 7.000 act. de 500 fr. ; à l'origine : 2,5 MF ; porté en 1923 au chiffre actuel.

³ Gaston, Louis, Charles, Clément Dubourdieu, prénommé tantôt Louis, tantôt Gaston. Né le 7 septembre 1854 à Miliana (Algérie), décédé en 1940 à Tunis ((*L'Écho d'Alger*, 22 décembre 1940). Directeur des finances de la Tunisie jusqu'en 1920. Dès le mois de janvier 1921, il devient administrateur de la Société pour le commerce extérieur de l'Afrique du Nord, à Alger, associant la Banque industrielle de l'Afrique du Nord, représentée par Emmanuel Rodocanachi ; Louis Billiard et Jérôme Tarding, président et vice-président de la CCI d'Alger ; et la Foreign Commerce Corporation of America. Puis administrateur du Crédit foncier d'Algérie-Tunisie (nomination ratifiée en mai 1921).

La sœur de Louis Dubourdieu avait épousé Alfred Borgeaud, de la Société des lièges et produits nord-africains (Soliepna).

Un autre parent de Louis Dubourdieu, Lucien Dubourdieu, fut conservateur de la propriété foncière en Tunisie.

Visite du gouverneur général
Visite aux Usines Bouscasse
(*L'Écho de Bougie*, 23 mai 1926)

On se rend aussitôt après au Camp-Inférieur à l'oued-Salomon pour entendre les explications sur l'assainissement de la plaine, puis les autos s'arrêtent aux Huileries et Savonneries de la Soummam, où M. Bouscasse fait à nos hôtes éminents les honneurs de ses importantes usines et leur donne tous les renseignements susceptibles de les intéresser.

Banque industrielle de l'Afrique du Nord
Assemblée générale ordinaire du 16 juin 1925
(*L'Écho d'Alger*, 7 juillet 1925)

La Société industrielle de l'Afrique du Nord pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier a maintenu toute son activité. Elle continue à développer ses moyens de travail et de production selon ses prévisions.

Banque industrielle de l'Afrique du Nord
Assemblée générale ordinaire du 18 juin 1926
(*L'Écho d'Alger*, 12 juillet 1926)

Les opérations de la Société industrielle de l'Afrique du Nord, qui est spécialement outillée pour l'industrie des grignons, de l'huile et du savon, se sont développées à notre entière satisfaction.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD
pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier
S.A. frse au capital de 3,5 MF.
Siège social : Bougie, usines de la Soumman
Siège administratif : Paris, 226, bd Saint-Germain
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 893)

Conseil d'administration
composé de 5 à 15 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.
BOUSCASSE (Fernand), bd des Cinq-Fontaines, Bougie ; pdt et dir. comm. ;
FÉRASSON (Louis), 16, r. Clément-Marot, Paris ; v.-pdt ;
GRAS (Zéphirin), r. Jeanne-d'Arc, Bougie ; v.-pdt et dir. techn. ;
BOUDIN (Jacques), 156, r. de Rivoli, Paris ;
DAVID (Lucien), 33, r. d'Orléans, Paris ;

DUBOURDIEU (Louis) ⁴, 11, r. de Grenoble, Tunis ;
LABOUBÉE (Simon), 71, r. d'Isly, Alger ;
MANAUT (Frédéric)[Bq Galicier], 9, pl. des Ternes, Paris ;
SAPORTA (Gaston de), 43, r. de Lisbonne, Paris ;
THESMAR (Léon), bd National, Tlemcen ;
VALIÈRE (Aimé), bd du 2^e-Zouaves, Oran ;
LAJEUNESSE (Ch.), 2, r. Jules-Menochet, Bougie.

Commissaires aux comptes

LACHÉ (Félix), 206, bd Raspail, Paris ;
LACAN (Charles), 5, bd de la République, Alger.

Société industrielle de l'Afrique du Nord pour le traitement des sous-produits de la
vigne et de l'olivier
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 13 juin 1927)

Cette société a réalisé, pour l'exercice 1926, un bénéfice net de 648.205 fr.,
formant, avec le reliquat antérieur, un solde bénéficiaire total de 715.792 francs.

BÔNE

(*La Dépêche de Constantine*, 11 décembre 1927)

UNE NOUVELLE INDUSTRIE. — De nombreuses personnalités appartenant au monde
du commerce et de l'industrie avaient répondu jeudi à l'aimable invitation de
M. Bouscasse, président du conseil d'administration de la Société industrielle de
l'Afrique du Nord pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier par le
sulfure de carbone.

Sous la conduite de M. Bouscasse, ancien maire, conseiller général et président de la
chambre de commerce de Bougie, les invités visitèrent les immenses bâtiments édifiés
près du Ruisseau d'Or par nos concitoyens MM. Alfano ⁵ et Scala, sur les plans de
M. Compain, ingénieur .

Après la salle des machines, les invités visitent le local où sont traités les grignons
qui, après un malaxage puissant, sont transportés par une chaîne à godets dans un
bâtiment attenant où ils sont déversés dans d'énormes cuves d'une contenance de dix
mille kilogs. C'est dans ces cuves que le grignon est soumis au traitement du sulfure de

⁴ Gaston, Louis, Charles, Clément Dubourdieu, prénommé tantôt Louis, tantôt Gaston. Né le 7
septembre 1854 à Miliana (Algérie), décédé en 1940 à Tunis ((*L'Écho d'Alger*, 22 décembre 1940).
Directeur des finances de la Tunisie jusqu'en 1920. Dès le mois de janvier 1921, il devient administrateur
de la Société pour le commerce extérieur de l'Afrique du Nord, à Alger, associant la Banque industrielle
de l'Afrique du Nord, représentée par Emmanuel Rodocanachi ; Louis Billiard et Jérôme Tarding, président
et vice-président de la CCI d'Alger ; et la Foreign Commerce Corporation of America. Puis administrateur
du Crédit foncier d'Algérie-Tunisie (nomination ratifiée en mai 1921).

La sœur de Louis Dubourdieu avait épousé Alfred Borgeaud, de la Société des lièges et produits nord-
africains (Soliepna).

Un autre parent de Louis Dubourdieu, Lucien Dubourdieu, fut conservateur de la propriété foncière en
Tunisie.

⁵ Socrate Alfano (Naples, 1874-Bône, 1949) : naturalisé français (26 mai 1910), architecte,
entrepreneur (Scala et Alfano, juillet 1923), fabricant de carrelages et faïences (Degoul et Alfano, 1929),
commissaire aux comptes de la Banque populaire de Bône (1930). Père de Vincent Alfano (1901-1978),
[polytechnicien](#), directeur des Chemins de fer de l'Indochine, et de Wanda Cassar (1909-1931).

carbone qui dissout les poussières de grignons, et les produits sont envoyés dans une autre cuve pour en retirer l'huile brute, laquelle est envoyée à l'usine centrale de Bougie où elle est analysée et transformée en huile combustible, huile de graissage ou utilisée pour la fabrication des savons.

Un lunch fut ensuite servi et des allocutions furent improvisées par M. Bouscasse qui rappela son séjour à Bône il y a vingt-cinq ans, en qualité de directeur d'un établissement financier et remercia les autorités et les services techniques des Ponts et Chaussées pour leur précieux concours qui facilita grandement la création de cette nouvelle industrie à Bône.

Prirent ensuite la parole MM. Pétrolacci, maire, Delage, sous-préfet, qui félicitèrent M. Bouscasse et la Société industrielle de l'Afrique du Nord de son heureuse initiative si appréciée par tous les colons de la région de Bône.

DJIDJELLI
Grande fête des Provençais et Languedociens
(*L'Écho d'Alger*, 20 juin 1928)

M^{me} et M. Gras, directeur de la Société industrielle de l'Afrique du Nord

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES ÉTATS DU LEVANT

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD
pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier
(*L'Écho d'Alger*, 19 février 1929)

Siège social : Usine de la Soummam, à Bougie (Algérie).

MM. les actionnaires sont informés que, dans la souscription de la Société industrielle des États du Levant, actuellement en formation (*Bulletin d'annonces légales obligatoires* du 4 février 1929), il leur est réservé une action de 100 francs (avec une part pour 10 actions souscrites) pour 2 actions de la Société industrielle de l'Afrique du Nord pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier.

Ce droit à la souscription sera exercé du 10 au 25 février par la remise, avec le bulletin de souscription, du coupon numéro 6.

Pour tous renseignements et souscriptions, s'adresser au siège social de la société, à Bougie.

NÉCROLOGIE
Jules Prince
(*L'Écho d'Alger*, 24 décembre 1930)

Nous avons appris avec peine le décès presque subit de notre ami, M. Jules Prince, chef comptable à la Société industrielle de l'Afrique du Nord, président général du conseil des Prud'hommes de Bougie.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche dernier en présence de nombreux amis consternés.

Aux familles éprouvées si cruellement, *l'Écho d'Alger* adresse ses plus vives condoléances.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD

(*L'Africain*, 19 mai 1931)

[sale, nb corr.]

L'assemblée générale du 20 mars 1931 fait ressortir un bénéfice net de 1.011.111 fr. 44, en augmentation de 67.408 fr. 05 sur celui de 1929.

Une somme de 50.555 fr. a été affectée à la réserve légale, 100.000 francs à la réserve extraordinaire, ce qui porte celle-ci à 1 million de francs.

NÉCROLOGIE

Charles Lajeunesse

(*L'Écho d'Alger*, 28 novembre 1933)

À deux jours d'intervalle, notre regretté ami, M. Lajeunesse Charles, receveur honoraire des douanes, a suivi son épouse. Terrassé par une courte maladie, il a été, en quelques jours, enlevé à l'estime de ses nombreux amis.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi dernier. Au cimetière. M. Cortez, receveur des douanes à Bougie, après avoir, d'une voix émue, retracé la carrière toute de droiture de son collègue et ami, adressa au cher disparu les adieux de son administration.

M. Beraud, directeur de l'hôpital civil, fit ressortir l'active collaboration du défunt au sein de la Commission consultative de son établissement, auquel il appartenait depuis l'année 1912.

M. Borg, maire, dit tous les regrets qu'emporte cet homme de bien et l'estime dont il jouissait au bureau de bienfaisance européen dont il faisait partie depuis plusieurs années, en qualité d'ordonnateur.

Enfin, M. Bouscasse, en sa qualité de président de la chambre de commerce et de directeur de la Société industrielle de l'Afrique du Nord, apporta les regrets de ces deux compagnies où le souvenir de M. Lajeunesse restera impérissable

En cette douloureuse circonstance, nous renouvelons aux familles si cruellement éprouvées par le sort nos condoléances très sincères et émues.

AVIS DE DÉCÈS

(*L'Écho d'Alger*, 1^{er} juin 1940)

Madame Fernand Bouscasse ;

Monsieur et Madame Maurice Bouscasse et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Camille Bouscasse et leurs enfants ;

Mademoiselle Suzanne Bouscasse ;

leurs parents et alliés ;

Le conseil d'administration et le personnel de la Société industrielle de l'Afrique du Nord ;

Le conseil d'administration et le personnel des Établissements Martigner ;

Le bureau et les membres de la chambre de commerce de Bougie-Sétif.
Ont la douleur de vous faire part de la perte qui les éprouve en la personne de

monsieur Fernand BOUSCASSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
président du conseil d'administration de la Société industrielle de l'Afrique du Nord
et des Établissements Martignier,
président de la chambre de commerce de Bougie-Sétif

leur époux, père, grand-père, parent, allié et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa
71^e année. Ses obsèques ont eu lieu à Bougie, le 31 mai 1940, à 17 heures.
La famille ne reçoit pas.

Société industrielle de l'Afrique du Nord
pour le traitement des sous-produits de la vigne et de l'olivier
Société anonyme au capital de 6.000.000 fr. entièrement versés
R.C. Bougie 3.063
(*L'Écho d'Alger*, 24 février 1944)

CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont priés d'assister à l'assemblée générale
extraordinaire qui aura lieu le jeudi 23 mars 1941, à 16 heures, dans une des salles de la
Banque industrielle de l'Afrique du Nord, 1, boulevard de la République, à Alger.

ORDRE DU JOUR

Reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et du versement des
six mille actions souscrites pour l'augmentation du capital social votée le 21 septembre
1943.

Modification des statuts.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE DU NORD
POUR LE TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS DE LA VIGNE ET DE L'OLIVIER

Statuts déposés en l'étude de M^e VÉSINE-LARUE, notaire à Alger, et modifiés par les assemblées générales extraordinaires des 14, 24 février 1923, 21 mars 1927, 23 mars 1944, 20 décembre 1945, 28 août 1946, 23 juin 1950, 17 mai 1951, 28 juin 1955.

Capital social : cent vingt cinq millions de fr.
divisé en 25.000 actions de 500 fr. chacune

Siège social à Bougie
Registre du commerce : Bougie n° 3063

ACTION DE CINQ MILLE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Le président du conseil d'administration : Maurice Bouscasse
Un administrateur : Camille Bouscasse
Imp. Baconnier Alger

Société industrielle de l'Afrique du Nord
[Desfossés 1956 /2084]

Bouscasse (Maurice), 2084 (pdt Sté indus. AFN)[successeur de son père Fernand].
 Lacan (Ch.), 204 (Créd. alg.), 1573 (Nord-africaine des ciments Lafarge), 2084 (v.-pdt Sté indus. AFN).
 Bouscasse (Camille), 2084 (Sté indus. AFN).
 Lafage (L.), 2084 (Sté indus. AFN).
 Lamas (G.), 2084 (Sté indus. AFN).
 Saporta (marquis Gaston. de)(1877-1963)(ép. Marie Rodocanachi, fille d'Emm. Rodocanachi (1859-1934), historien, président du Didot-Bottin, adm. du Laurium et du Garn-Alfaya, cousin de Théodore, président de la Bq indus. de l'AFN)[comm. cptes BIAN], 1792 (Caout. Donai), 1808 (pdt Caout. de Kompong-Thom), 2084 (Sté indus. AFN), 2205 (Didot-Bottin).
 Vallat (J.), 2084 (Sté indus. AFN).
 Vraigne (Général Henri)[1879-1964] 1840 (pdg Bastos), 1841 (v.-pdt adm.-dir. Indoch. Bastos), 2084 (Soc. indus. AFN).

Armand (Henri), 1945 (pdg Chapeau de Gendarme), 2084 (comm. cptes Sté indus. AFN).
 Coste (H.), 2084 (comm. cptes Sté indus. AFN).

SIÈGE SOCIAL : Bougie (Départ. Constantine), Algérie, usines de la Soummam.

CONSTITUTION : Société anonyme française constituée en 1921 pour une durée de 99 ans.

OBJET : Traitement industriel et commerce de tous les produits de l'agriculture et plus particulièrement des sous-produits de la vigne et de l'olivier ; extraction par tous les procédés de l'huile des grignons d'olive et des pépins de raisin ; fabrication des savons ; raffinage des huiles, etc. ; production des alcools de vins, distillations de marcs de raisin ; extraction de tous produits tartreux, du tartrate de chaux, de l'acide tartrique liquide et en cristaux et, en général, de tous les produits dérivés des vies et des tartres. La production et le commerce de tous autres produits se rattachant aux industries qui précèdent, le tout en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en France, dans les colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger.

CAPITAL SOCIAL : 125 millions de fr., divisé en 20.000 actions de 5.000 fr. À l'origine 2.500.000 fr. Porté par étapes successives à 100 millions en 1952 par émission à 1.100 fr. de 20.000 actions de 1.000 fr. (1 pour 4). Porté en 1955 à 125 millions par création de 5.000 actions de 5,000 fr. réparties gratuitement (1 pour 4). Regroupement en 5.000 fr. depuis le 16 août 1955.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES. : 5 % à la réserve légale; 6 % d'intérêt aux actions; prélèvement pour réserves ou amortissements ; sur le surplus . 10 % au conseil ; le solde aux actions.

LIQUIDATION : Apurement du passif remboursement du capital non amorti; le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : Paiement des coupons, oppositions et transferts : Banque industrielle de l'Afrique du Nord, siège social

	Amort.	Provis.	Bénéf. net	Réserves	Divid. et tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 francs)					(en francs)
1952	15.075	—	6.552	327	8.071	80 48
1953	14.518	13.507	20.514	9.026	11.349	100
1954	17.698	9.521	21.549	9.933	11.447	100

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1952	1953	1954
ACTIF			

Immobilisations (nettes)	83.116	82.214	110.689
Autres valeurs immobilisées	4.724	4.724	1.576
Réalisable :			
Valeurs d'exploitation	265.257	261.478	282.419
Débiteurs	69.508	75.442	71.562
Titres de placement	—	—	172
Disponible	13.428	20.193	15.619
Compte d'ordre	2.582	2.582	—
	<u>439.816</u>	<u>447.233</u>	<u>482.037</u>
PASSIF			
Capital	100.000	100.000	100.000
Réserves	23.691	22.173	47.300
Fonds de renouvellement et provisions	6.415	6.415	4.029
Dette à long terme	21.000	14.000	29.000
Dette à court terme	278.375	281.549	280.160
Bénéfices	6.552	20.514	21.549
Compte d'ordre	2.582	2.582	—
	<u>439.816</u>	<u>447.233</u>	<u>482.037</u>